

LA VIE DE BLANQUI

SOUS LE SECOND EMPIRE

DE LA SORTIE DE BELLE-ILE
A LA SORTIE DE SAINTE-PELAGIE

1^{er} DECEMBRE 1857 — 12 MARS 1864

DE BELLE-ILE A CORTE

A la suite de sa condamnation à dix ans de détention par la Haute Cour de Bourges (2 avril 1849-), Auguste Blanqui fut emprisonné successivement à la citadelle de Doullens où il resta jusqu'en octobre 1850, et au pénitencier de Belle-Ile où il fut transféré le 15 novembre suivant après un stage au château Fouquet (1).

A la forteresse de Palais, Blanqui passe cinq longues années, menant dans des conditions difficiles et compliquées une lutte ardente contre le pouvoir impérial et les transfuges ou les modérés de la République et du Socialisme. Mais tout a une fin. Le gouvernement impérial décide la translation des détenus de Belle-Ile les uns au Mont Saint-Michel, les autres à Corte. Blanqui est compris dans cette dernière catégorie.

Le 1^{er} décembre 1857, à deux heures et demie, les détenus désignés pour la Corse se trouvent rassemblés dans la cour du pénitencier de Belle-Ile, leurs bagages à la main, Blanqui est là avec trente compagnons, entre autres Boichot, Commissaire, Charles Delescluze, Gambon, Jules Maigne (2). A quatre heures

(1) Voir mes deux ouvrages : *Auguste Blanqui à la citadelle de Doullens*, extrait du Recueil de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848, 1954, gr. in-8, 38 p. ; et *Auguste Blanqui à Belle-Ile*, Librairie du Travail, 1935, in-8 écu illustré, 280 p.

La présente étude vient compléter au point de vue biographique le *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, gr. in-8 de 234 p., Lib. Armand Colin [Cahiers des *Annales*], cet ouvrage n'ayant retenu de la vie de Blanqui que ce qui était indispensable pour éclairer sa vie politique.

(2) Le convoi comprenait : Blanqui, Boichot, Boiseau, Bonaric, Bonavie, Commissaire, Defer, Delescluze, Dufélix, Gambon, Gabrat, Gérard, Gilles, Génin, Jaud, Juinet, Lignon, Lux, Mabile, Maigne, Monchiroud, Moreau, de Meren, Matz, Ribaul de Laugardière Rongé, Rossignol, Sapali, Seigneurgent, Turenne, Vinchon. Par la suite, Hibruit et Jacot venant du Mont Saint-Michel, et Albert, venant de l'hôpital de Tours, rejoignirent ces détenus. Defer mourut à la prison de Corte et Delescluze en fut libéré au mois de mai 1858.

et demie la colonne sort de la prison, flanquée de gendarmes, soldats et gardiens. Elle se dirige vers le port de Palais. La garnison est sous les armes, déployée le long du rivage. Mille personnes environ assistent au passage des prisonniers, extrêmement calmes. Vers six heures, deux barques les emmènent à bord du *Tanger* retenu au large par une véritable bourrasque. C'est cette corvette à vapeur qui a été choisie par le gouvernement pour le transfert en Corse. A minuit, le navire est déjà en pleine mer et l'état du ciel fait présager une forte tempête ; elle fait rage dans le golfe de Gascogne, mettant à rude épreuve la plupart des détenus placés à l'entrepont. Après une légère accalmie, la tempête reprend au large des côtes occidentales d'Espagne mais, à mesure que le vapeur descend vers le sud en longeant les côtes portugaises, la mer s'apaise et le soleil donne.

A Cadix, le *Tanger* reste trois jours en rade pour renouveler sa provision de charbon ; les barques assurent ce service. Comme elles peuvent être utilisées par des détenus décidés à fuir, les geôliers redoublent de surveillance. Le soir, les prisonniers sont enfermés dans leur cabine. Bientôt, la poussière de charbon les envahit et les asphyxie ; ils réclament en vain l'air libre. C'est alors que surgit un incident dans lequel Blanqui joua le premier rôle. Le révolutionnaire indomptable, malade et au lit, souffrait plus que les autres de la situation. Ne pouvant résister plus longtemps, il s'élançait de son hamac, franchit l'échelle malgré les sentinelles qui avaient ordre de tirer. Arrivé sur le pont, il trouve des gendarmes sabres dégainés qui se précipitent sur lui pour le rejeter dans l'écouille.

— *Vous pouvez nous massacrer, leur dit-il vivement, nous jeter à la mer, mais nous ne nous laisserons pas étouffer.*

A ces mots, les matelots de service spectateurs de la scène, témoignent par des murmures qu'ils sont indignés des mauvais traitements infligés aux prisonniers. Le commandant intervient, donne satisfaction à Blanqui et les prisonniers respirent désormais au dehors.

Après une nouvelle tempête en vue des îles Baléares, l'île de Corse apparaît brusquement à l'horizon le 15 décembre à l'aurore. A neuf heures, le navire jette l'ancre en rade d'Ajaccio ; il y reste trois jours durant lesquels les prisonniers subissent la visite inconvenante des autorités civiles, militaires et religieuses, cependant que les démocrates témoignent aux amis captifs, sous diverses formes, leur chaude sympathie. Ce séjour temporaire des chefs républicains, c'est un événement politique d'importance dans le chef-lieu de l'île. Mais le seul journal local de l'époque, subventionné par la préfecture, ne lui consacre qu'un entrefilet insignifiant.

Le 18 décembre, à la lueur des torches, les détenus débarquent en présence d'une foule nombreuse et bruyante malgré l'heure matinale. On les fait monter, avec leurs geôliers dans des pataches pourvues de grilles et attelées de mulets. Aux premiers rayons du jour a lieu le départ pour Corte. Les plus grandes précautions ont

été prises : un détachement de gendarmes à cheval avec un capitaine et deux lieutenants assure l'escorte ; des postes de gendarmes à pied et de voltigeurs gardent les principaux défilés ; de nombreuses vedettes sillonnent la route. Le long du parcours, la population se montre, en général, favorable aux détenus. Elle réclame une fois au moins Blanqui. Elle se livre à des démonstrations originales comme ce couple qui, vers minuit, dans un pays perdu, surgit brusquement en un point escarpé, avec une torche, et crie par trois fois : « *Vivent les Parisiens !* » Quelques heures après, les prisonniers exténués, fourbus par les quatre-vingt-huit kilomètres en patache, sans avoir pu se nourrir substantiellement ni éteindre leur soif, arrivaient à Corte, « le cœur de la Corse ». Une partie de la cité était sur pied pour attendre l'entrée du convoi (3).

LE SEJOUR A CORTE (4)

Corte est une ville étrange, bizarre. Elle grimpe en escalade, accroche aux aspérités de la roche ses maisons qui surplombent. Aujourd'hui une ville moderne sans grâce et sans beauté, avec une rue principale banale et rectiligne, s'élève en contre-bas de la vieille ville, gâtant le pittoresque et l'imprévu de l'antique cité. En 1857, il n'y avait qu'un dédale de rues tortueuses et sombres, montant, contournant de vieilles maisons, passant devant de vieux porches, aboutissant à des ruines, et que dominait la vieille citadelle. Celle-ci s'élève toujours altière sur son rocher aux sauvages déchirures, s'avancant en éperon au-dessus d'un escarpement formidable et inaccessible. A ses pieds, à cent dix mètres de profondeur, les eaux tumultueuses du Tavignano roulent à travers d'énormes blocs de granit en un précipice effrayant.

Ce rocher lyrique, ce site grandiose est en harmonie à la fois avec le paysage formé de montagnes sauvages, de ravins dénudés, de collines grises, comme avec la situation extraordinaire de Corte, bâtie dans un vaste entonnoir ou plutôt entre les branches d'un fer à cheval. A l'est, par l'espace libre, en une formidable entaille, le Tavignano s'échappe vers la mer.

La prison, juchée sur une pente très raide, forme un bâtiment quadrangulaire construit en blocs de marbre brut. Elle comprend un rez-de-chaussée et un étage ; son toit est en bitume. Un corridor divise le local en bas et en haut en une double série de pièces grandes et voûtées servant de cellules. Un escalier,

(3) Sources du paragraphe : *Souvenir d'un prisonnier d'Etat*, par BOISCHOT, chap. III ; Charles DELESCLUZE, *De Paris à Cayenne*, chap. II, IV ; *Lettre de Blanqui à Raginel*, 17 janvier 1858 ; *L'avenir de la Corse*, n° de décembre 1857 (Arch. dép. de la Corse).

(4) Lettre de Blanqui à Raginel (17 janvier 1858). Bibl. Nat. 95980 (autographe), 9581 (copie). DELESCLUZE, *ibid.* BOISCHOT, chap. IV.

au milieu, partage chaque corridor en deux parties symétriques. Il y a extérieurement un couloir de cinq à six mètres de large qui permet de circuler tout à l'entour : c'est un excellent chemin de ronde. Sur trois de ses côtés, le couloir est ceint d'un mur ordinaire, le quatrième a pour limite un corps de logis ou plutôt une espèce de casemate renfermant les communs : cuisine, magasins, bûchers, lingerie, cachot, bain, logement des gardes. Ce corps de logis, voûté, terrassé et gazonné se trouve de niveau avec le premier étage. Un pont de bois jeté sur le chemin de ronde conduit du premier étage à ce qu'on appelle la terrasse inférieure. C'est un des préaux des détenus ; il est large de neuf mètres et long de soixante-quinze. La terrasse supérieure, de mêmes dimensions, est au niveau du toit en bitume et fermée sur trois côtés par un mur garni de parietaires et de plantes safranées. On y monte par un double perron de vingt-huit marches. Ainsi, le pittoresque de la situation fait, selon le mot de Blanqui, qu'« ailleurs, on descend dans la rue, ici l'on y monte ». De fait, le prisonnier du rez-de-chaussée qui veut se rendre sur le préau supérieur, monte vingt-six degrés pour parvenir au premier étage, franchit le pont, traverse la terrasse inférieure puis gravit le perron qui le conduit sur la seconde. Il a fait une ascension de cinquante-quatre marches.

Les détenus, de préférence, se réunissent et jouent sur cette terrasse supérieure parce que là seulement ils reçoivent un peu d'air du large et peuvent découvrir « un paysage silencieux, de couleur fauve et d'aspect désolé ». Comment se présente ce paysage ? On est en mesure de s'en faire une idée en réunissant les témoignages de Blanqui, Boichot et Delescluze.

La ville, bâtie aux pieds de la prison, dans le sud-est, n'est pas visible. Les détenus aperçoivent seulement par une échappée entre deux murs la pointe du clocher. A une portée de fusil dans le sud se dresse la citadelle. On peut y suivre de l'œil à travers les dentelures de ses créneaux le va-et-vient du factionnaire « dont la silhouette se profile sur l'azur du ciel ». Du côté de l'est, des amas confus de montagnes aux sommets arrondis, aux flancs rocaillieux, se déploient en un vaste demi-cercle et viennent au nord et au sud se rallier à la grande chaîne, fermant ainsi le cirque de quatre à cinq lieues de diamètre qui emprisonne la ville de Corte. Cà et là, sur la croupe de ces monts, des villages tantôt noyés dans l'ombre, tantôt blanchissant de lumière selon les caprices de nuages ou la marche du soleil. Enfin, au fond du cirque, dans une vallée verdoyante teinte d'une légère brume serpente le Tavignano. A droite, la route d'Ajaccio, à gauche celle de Bastia zigzaguent dans la côte.

« Du nord-ouest au sud-ouest, dit Blanqui, les crêtes aiguës et déchirées du monte Conia et du monte Cardo dominant tout le paysage, s'élèvent par gradins successifs jusqu'à la grande chaîne centrale. A voir ces cimes neigeuses qui débordent au-dessus de notre mur d'enceinte, on croirait y toucher de la main et deux

lieues à vol d'oiseau nous en séparent. Un peu en arrière, le monte Rotondo les dépasse de son front chargé de neiges. »

Le résultat le plus clair de cette topographie est la rareté des vents. C'est un grave inconvénient et Blanqui note le 17 janvier 1858, deux mois après son arrivée, qu'en dépit de la saison il n'y a pas encore eu un souffle. Tout de suite cette comparaison avec Belle-Ile surgit : « Nous voici transportés d'un pays de bourrasques éternelles dans un site où l'air ne circule pas. Les courants atmosphériques sont arrêtés par cette ceinture de montagnes qui dresse autour de nous ses barrières. »

Un autre inconvénient que Blanqui appréhende pour l'automne et qui lui fait regretter l'air salin de Belle-Ile est l'insalubrité résultant, d'après lui, non des émanations paludéennes provenant des marais qui n'existent point à Corte, mais tout bonnement de l'air emprisonné dans ce réseau de chaînes de montagnes. Son compagnon Boichot n'est pas de cet avis et s'en explique. Quoi qu'il en soit, dès le début de son séjour, Blanqui — toujours un peu carabin — a entrevu des figures que la fièvre a marquées de son empreinte et cela ne lui dit rien de bon.

Autre inconvénient : l'humidité. C'est même un supplice. Le toit en bitume est destiné à recueillir dans une citerne les eaux de pluie qui constituent la seule boisson des détenus. Une partie des eaux, prenant au plus court par les fissures, arrive dans les cellules. L'eau ruisselle des murs, suinte des plafonds. Chaque chute de pluie abondante improvise une rivière dans les cellules et les corridors qui moisissent. C'est, selon Blanqui toujours railleur, « un système peu réjouissant d'hydrothérapie ».

En été, un autre supplice : la fournaise ardente. Le thermomètre marque à l'ombre 35 à 38° centigrades. De dix heures à quatre heures du soir la température devient si insupportable qu'on est contraint d'abandonner presque tous ses vêtements et de se mettre à couvert. Blanqui explique cette « température saharienne » par le luxe de murailles dans un espace resserré et par le terrain même des deux préaux poudreux et blanchâtres, le gazon ayant disparu sous les pieds des promeneurs. Tout, du reste, se réunit, si on l'en croit, pour transformer la grande nappe blanche que forme la prison en un « réflecteur torréfiant », autrement dit en un « rôtissoir » :

« Le bâtiment, dans sa longueur est orienté presque nord et sud, de sorte qu'à midi il n'y a pas un pouce d'ombre. Imaginez un soleil vertical répercuté par toutes ces surfaces éblouissantes et l'air brûlant immobilisé par les murs de clôture dans une enceinte aussi étroite !

« Guignon bizarre ! La couleur blanche si nuisible partout ailleurs, eût été un avantage sur le toit. Eh ! bien, précisément, la terrasse est noire, elle absorbera les rayons sans en rien perdre et nous cuira bellement à la daube dans nos cellules. Pour couronner l'œuvre, ne s'est-on pas avisé de placer, devant nos fenêtres, à l'extérieur, des hottes en tôle, larges et hautes de deux mètres,



gigantesques paravents qui interceptent le jour et l'air et complètent l'étouffement ? »

Cette chaleur tropicale assure l'existence d'insectes malfaisants dont les piqûres infligent aux détenus un autre genre de supplice et les oblige à des précautions multiples. Sur eux s'acharnent principalement la nuit : le scorpion, le *malmignate*, sorte d'araignée multicolore, le venimeux *infantado* et des quantités de moustiques. Dès l'aube, d'autres insectes traversent les vêtements de leurs dards, cependant que d'énormes scolopendres, des fourmis rouges, des escarboucles, etc., se promènent sur le plancher, les murs et les moindres recoins de la cellule.

Enfin, sous tous les rapports, la maison de détention de Corte est un « outrage à l'humanité » pour reprendre l'expression même d'Adolphe Blanqui, frère aîné d'Auguste, dans son rapport de 1940 sur les prisons (5). Seulement, quand il formulait aussi sincèrement son jugement, Adolphe était loin de se douter que son cadet, par suite de l'incurie de l'administration, subirait encore cet outrage près de vingt ans plus tard !

Pour comble de malheur, aux désagréments de la prison s'ajoutent le manque de ressources locales et la cherté excessive des produits alimentaires. Tout y est aussi coûteux qu'à Londres, même les fruits du midi. Le lait de chèvre se paie trente centimes le litre, le double de ce que vaut le lait de vache à Belle-Ile. Le litre de vin du pays se vend de vingt-cinq à cinquante centimes le litre. Seul, le tabac est bon marché mais, comme l'on sait, ce produit n'intéresse pas Auguste qui définit Corte « un vrai pays de sauvages ». C'est pourtant ce pays que, durant l'escale du *Tanger* à Cadix, le consul de France, un Corse, avait représenté aux détenus comme « un petit paradis, au milieu de l'affluence de tous les biens de la terre » !

Au point de vue de la nourriture, le régime de la prison présente des différences notables avec l'ordinaire de Belle-Ile. La viande de chèvre remplace celle de mouton, l'huile d'olive remplace le beurre pour la préparation des mets, les pommes et les fruits du Morbihan ont disparu devant les oranges, les figues, les amandes, les citrons, les châtaignes. C'est affaire de goût, mais ce changement ne se solde pas par une déficience appréciable.

Au point de vue pénitentiaire, la situation se présente aggravée. D'abord, par la force même des choses, les visites sont supprimées. C'est en fait l'exil avec la prison. Et puis, en arrivant à Corte, les détenus trouvent comme directeur Le Baupain, un des anciens employés supérieurs de Belle-Ile. Il multiplie les tracasseries, tantôt raturant les lettres destinées aux prisonniers, tantôt obligeant ceux-ci à supprimer les trois-quarts des lettres écrites par eux, tantôt faisant édifier un mur supplémentaire sur la terrasse afin

(5) G. GEFROY, *L'Enfermé*, éd. Fasquelle, p. 223.

que les prisonniers ne puissent suivre du regard les passants sur la promenade, spectacle innocent qui leur procure quelque distraction.

Blanqui répond aux brimades du Directeur sur le plan épistolaire par une espèce de grève de correspondances politiques. On ne peut interpréter autrement ce passage d'une lettre à Lacambre datée du 16 janvier 1859 :

« Si je ne vous ai pas répondu en octobre dernier, c'est par une sorte d'abstention systématique de correspondance, facile à comprendre. J'échange à peine quelques lignes tous les deux mois avec mon fils » (6)

Que fait-il pour tuer le temps dans cette prison plus détestable que Belle-Ile ? Les distractions sont rares. Avec ses compagnons, de la terrasse supérieure, il suit des yeux les chevriers cheminant dans les sentiers perdus de la montagne, ou s'attarde avec la longue-vue sur quelque point du paysage. En grattant un peu le rocher, il fait croître le long des murs quelques fleurs qui languissent et meurent, bien vite dévorées par le soleil. Le dimanche, c'est parfois un échange de salutations avec des républicains du pays grimpés sur les rochers. Ce sont les mêmes citoyens qui jettent des bouquets dans la prison et, la veille des anniversaires révolutionnaires, allument des feux au sommet des monts. Ici, plus d'études. plus de cours organisés comme à Belle-Ile ! La géôle inhospitalière, le climat s'y opposent. On s'amollit, on aspire au repos et au sommeil, on tombe dans la mélancolie et le silence. Les chants et les rires ont disparu et, chez la majorité des détenus, le goût salubre du travail (7).

Sans doute Blanqui, pilier de prison, doué d'une énergie extraordinaire dans un corps chétif et épuisé, surmonte cette atmosphère débilante et, comme toujours, se réfugie dans la lecture et le travail solitaire. Toutefois, en février 1859, la cruelle maladie qui le tenaille depuis quatre mois arrive à une phase aiguë au point de mettre ses jours en danger. Mais il parvient à s'en tirer « fort affaibli » et « assez endommagé dans sa constitution » (8). En janvier 1859, sa santé redevient mauvaise ; il souffre beaucoup de la poitrine et crache le sang. L'appétit et le sommeil lui font défaut, il compte sur le printemps pour se remettre (9).

Blanqui lit la *Revue des Deux Mondes* à mesure qu'elle paraît et, en outre, la *Revue de Genève* de 1846 et la *Revue Orientale* de 1844 que, sans doute, des amis lui ont fait parvenir. Il annote les articles de J. de Maistre, de Léonce Lavergne, de Renan. La bibliothèque des prisonniers comprend plus de mille ouvrages, il y fait de larges emprunts. C'est là probablement qu'il trouve l'*Histoire de Paoli*, en langue italienne, de l'abbé Gramarchi, ce qui

(6) Collection de l'auteur ainsi que toutes les autres lettres citées.

(7) BOICHOT, p. 281, 283, 288, 289.

(8) Lettre à Lacambre, 7 sept. 1858.

(9) Lettre Lacambre, 16 janv. 1859.

l'amène à faire des remarques sur « les gentillesses monarchiques en Corse » et les « moyens de pacification de MM. les prétoriens » après la conquête française de 1768. La figure du héros de l'indépendance corse, l'irréconciliable Paoli, ne pouvait manquer d'attirer l'irréconciliable Blanqui (10).

On prétend que Blanqui ne s'intéressait pas seulement au passé de la Corse, si passionnant au point de vue politique et social, mais qu'il rédigea un rapport sur la situation économique de l'île et qu'il étudia un essai de collectivisation des terres tenté à Bastelica (11).

C'est Lacambre surtout qui continuait d'alimenter en subsides le prisonnier. Mais en fait Blanqui, sans besoins réels en dehors des livres et de quelques fruits, n'était pas loin de considérer comme du superflu les mandats de son ami. Ce qu'il demandait, c'est d'avoir suffisamment de fonds à l'époque de son élargissement et il est certain que, dans ce but, il mettait de côté ce qui lui restait disponible (12).

DE CORTE A MASCARA

Le 2 avril 1859, dix ans jour pour jour après sa condamnation de Bourges, Blanqui voyait sa peine expirer. On le libéra de Corte, mais il n'était pas au bout de son calvaire car l'autorité impériale ne pouvait se résoudre à lâcher dans l'arène politique un lutteur de cette envergure. Appliquant à Blanqui la loi terroriste *ex-post-facto* établie à la suite de l'attentat d'Orsini, elle enferma l'homme légalement libre, d'abord dans une prison de Marseille, puis au fort Lamalgue à Toulon où, dans les casemates, il rejoignit quatre cents forçats (13). Sur sa tête pesait la menace d'une déportation à Cayenne ce qui, vu son âge et sa santé chancelante en eût fait la proie certaine des marais pestilentiels. Blanqui protesta et sa sœur, Mme Antoine, fit prouver par une consultation d'avocats, l'impossibilité d'invoquer la loi de sûreté générale pour des faits datant de 1848. D'autre part, l'opinion s'émut et à Londres même, le *Times* inséra une protestation de Louis Blanc en faveur de « l'intègre justice » (14).

A la suite de ces pressions, l'autorité impériale fléchit quelque peu. Elle abandonna la déportation à Cayenne, mais décida « pour raison de santé » (15) — ô ironie ! — le transfèrement de Blanqui

(10) Bibl. Nat. Mss français N.A. 9581 folios divers.

(11) Lettres à l'auteur, de Moreau, instituteur à Piana (Corse).

(12) Lettres à Lacambre, 7 sept. 1858, 16 janv. 1859.

(13) *Blanqui devant les révélations historiques*, par R... 1859, p. 25-27.

(14) Bibl. Nat. Mss français N.A. 9586.

(15) et (18) Arch. départ. d'Oran. Fonds versé en exécution de l'instr. min. du 25 juin 1929, non inventorié.

en Algérie, ce « cimetière socialiste », cette « mort aux rats » ((16) pour révolutionnaires.

Blanqui était resté quarante-six jours au fort Lamalgue et, s'il y fut traité sur le même pied que Charles Delescluze, ce qui est vraisemblable, on doit considérer ce séjour comme un des plus pénibles de sa vie d'emprisonné (17).

Arrivé à Oran, le 6 juin, il fut dirigé sur Mascara, ancien siège du gouvernement d'Ab-el-Kader, au versant sud de l'Atlas tellien. On l'inscrivit sur la seconde partie du registre des transportés politiques sous le numéro d'ordre 153 et le numéro matricule 398 en faisant suivre son état civil, son signalement et ses condamnations de la mention : *Depuis sa détension, Blanqui n'a cessé de manifester soit par des paroles, soit par des écrits la haine la plus violente contre la personne et le gouvernement de l'Empereur.*

A la colonne des observations, il était écrit en outre :

Blanqui est un homme dangereux et d'un caractère dangereux ayant des opinions démocratiques très exaltées. Il doit être l'objet d'une surveillance exceptionnelle (18).

Les internés, d'abord logés dans la casemate du 1^{er} bataillon d'infanterie légère d'Afrique, habitaient le gourbi des turcos depuis que les soldats avaient voulu leur offrir du café et du cognac. Ils étaient une vingtaine en 1858 parmi lesquels Jules Vernier, le notaire Moreau, de Saulieu (Côte d'Or), ancien conseiller général, frère d'un ancien représentant du peuple, l'agent d'affaires Delille, de Bort (Corrèze) et son compatriote Borie (19).

On peut penser que Blanqui entra en rapports avec eux, mais rien de formel ne transpire à ce sujet. Mieux établies sont ses relations avec le docteur Victor Prieur et l'« homme de loi » Arexy, tous deux d'Auch, qui avaient préludé dans l'*Ami du peuple* aux luttes ardentes que Lissagaray devait mener par la suite dans l'*Avenir du Gers*. Ils avaient participé à la résistance à main armée au coup d'Etat du 2 décembre. C'est grâce au passeport d'un brave étudiant de l'île de la Réunion procuré par Prieur que Lacambre avait pu quitter Paris en janvier 1849, et c'est chez Arexy qu'en sortant du lieu de transportation, Blanqui priera Lacambre de lui écrire (20).

Durant son séjour à Mascara, Blanqui ne reçut aucune lettre de son fidèle ami. C'est par G. Dubief de Mâcon (Saône-et-Loire) qu'indirectement il put avoir des nouvelles du docteur et deux

(16) Auguste BLANQUI. *Critique sociale*, t. II, p. 252.

(17) Bibli. Nat. Mss français N.A. 9586 ; Ch. DELESCLUZE, o. cité, chap. VIII à XI.

(19) TENOT et DUBOST. *Les Suspects en 1858*, p. 178 ; *Ni Dieu ni Maître*, n° 28, 9 janv. 1881, et Communication de Jean BOSSU.

(20) Souvenirs et papiers inédits de Lacambre. LISSAGARAY, *Histoire de la Commune*, édit. de la Librairie du Travail. Notice de A. DU-NOIS, p. VIII-IX. *La province en décembre 1851*, par E. TENOT, chap. IV.

tentatives d'informations supplémentaires auprès de G. Dubief et d'un certain Lescure n'eurent point de succès. Ce silence prolongé ne laissait pas d'inquiéter Blanqui, dont, par ailleurs, la « pauvre santé », était toujours « mauvaise, avec perspective pire encore » (21).

S'il faut en croire une tradition évoquée vingt ans plus tard par de vieux Algériens, un complot fomenté à Alger aurait eu pour but de faire évader Blanqui (22). Il est bien possible que l'association secrète des « Droits de l'Homme », un autre groupement ou quelques amis dévoués aient préparé en effet une telle évasion. La chose, cependant, ne peut être que signalée ici, sans plus.

Le décret impérial du 16 août 1859 accordait « amnistie pleine et entière à tous les individus condamnés pour crimes et délits politiques et qui ont été l'objet de mesures de sûreté générale ». Blanqui était un des bénéficiaires de ce décret. Mais comme les plus intrépides des républicains et des socialistes, fidèle au surplus à son attitude de Tours, de Blois et de Belle-Ile, il est bien permis de dire, sans qu'on puisse en administrer la preuve formelle, que Blanqui rejeta l'outrage de Badinguet avec indignation. Peut-être trouvera-t-on un indice de cette attitude dans le prolongement de son séjour à Mascara. En effet, amnistié le 16 août, il n'est porté partant que le 15 septembre (23). C'est sans doute au cours de ce laps de temps qu'il reçut la visite de Chapon, dépêché par Lacambre (24).

RETOUR EN FRANCE — SEJOUR A PARIS

Après résolution prise de profiter, tout compte fait, de la porte ouverte par l'homme du 2 décembre pour mieux le combattre, Blanqui se disposa au retour. Muni d'un passeport donné par l'autorité militaire de Mascara (25), il comptait se rendre tout d'abord en Espagne pour rejoindre Lacambre, à portée de bateau, mais les circonstances modifièrent sa route (26) et, le 21 septembre, il débarquait à Marseille par un paquebot des Messageries Maritimes venant d'Alger (27). C'était un dimanche. Toutes ses démarches faisaient l'objet d'une « rigoureuse surveillance ». Nous savons que, soit sur la voie publique, soit dans les cafés, il se trouva en rapport avec quelques transportés, amnistiés et autres républicains « à la tête du bas-fond démagogique ». Il ne fut perdu de

(21) Lettre à Lacambre, 16 août 1859.

(22) « 1848 », revue, t. XL II, février 1950, p. 57 [Mme SERS, *Recherches sur l'activité des transportés en Algérie*].

(23) Arch. départ. d'Oran. Même source citée.

(24) et (25) Lettre à Lacambre, 1^{er} décembre 1859.

(26) Bibl. Nat. Mss français N.A. 9.586.

(27) et (28) Arch. Nat. BB 30/448 [Rapport du procureur général d'Aix au Garde des Sceaux, 22 sept. 1859].

vue que pendant quelques heures de la journée du lundi, au cours desquelles il se rendit en voiture avec des amis dans le quartier de Garret, on ignore dans quel but (28).

Ce même jour il se dirigea par chemin de fer sur Paris où, depuis onze ans, il n'avait pu circuler. Blanqui savait très bien qu'il n'était libre qu'en apparence, que la police l'épiait toujours. La preuve, c'est qu'ayant oublié de s'assurer un couvert à Valence, il n'osait expédier un message quelconque à Lacambre. Il écrira plus tard :

La poste n'aurait respecté ni les lettres envoyées de France, ni celles passant en transit, dès que la suscription les aurait signalées et vous pouvez bien croire qu'elle serait autrement soupçonneuse et sévère pour notre correspondance moi libre que moi prisonnier (29).

Après les effusions du début, le séjour à Paris qui dura quelques semaines désola Blanqui. Sur le plan familial, comme sur le plan politique, tout lui était motif de tristesse.

Il ne retrouvait plus sa vieille mère si dévouée, si énergique, si compréhensive. Elle était morte pendant qu'il était à Corte, le 30 juillet 1858, dans un hôtel particulier de la place du Trône, au 110 de la rue de Montreuil (30), conservant son caractère bizarre, capricieux, volontaire. Ne raconte-t-on pas qu'elle terrifiait littéralement son propriétaire et, qu'élégante jusqu'au bout, elle sortait souvent en robe de soie du XVIII^e siècle avec un voile de dentelle magnifique dans lequel elle avait fait un pompon, tandis que sa négligence reléguait au grenier d'autres dentelles merveilleuses du siècle des lumières ? Et bien que sa demeure fût comme une oasis de verdure à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, bien que son verger donnât des abricots savoureux goûtés de ses nombreux petits-enfants, pour un oui, pour un non, en été, la sexagénaire ornée de tous ses atours et qu'on devinait avoir été « rayonnante de beauté » partait de la capitale et allait à Aunay (Eure-et-Loir) souper chez des paysans (31).

L'absence de sa mère, d'un stoïcisme et d'un courage à toute épreuve — « la femme forte par excellence » (32) en dépit de ses quatre-vingts ans — fut très sensible à Auguste. D'autant plus qu'il ne pouvait trouver dans les circonstances délicates qu'un concours limité de la part de son frère Jérôme, le menuisier, bon et intelligent, certes, mais handicapé par sa surdité (33). Heureu-

(29) Lettre à Lacambre, 1^{er} déc. 1859.

(30) Arch. de la Seine. Reconstitution de l'état civil. GEFROY, p. 221.

(31) Souvenirs de Mme Souty, petite-nièce de Blanqui.

(32) GEFROY, p. 224.

(33) L.-A. Blanqui, par Hippolyte CASTILLE, p. 25, note.

sement ses sœurs, Mme Antoine et Mme Barrellier, dévouées corps et âme, lui restaient et c'était sa grande consolation, le grand réconfort, car, sur son fils il ne fallait point compter.

Estève avait près de vingt-cinq ans et ressemblait physiquement comme taille et comme figure à son père, au même âge, quoique sa corpulence tranchât sur la maigreur du jeune étudiant. Blanqui retrouvait en Estève des traits et des attitudes qui rappelaient sa jeunesse, ainsi que quelques particularités de Suzanne Amélie sa femme. Mais intellectuellement, moralement il n'y avait dans Estève rien, absolument rien du Blanqui lucide, ardent, extraordinaire des années 30. Elevé par la famille Serre et surtout par le parrain de Suzanne-Amélie en dehors du père, contre le père toujours absent, Estève n'était animé d'aucun idéal, se complaisant dans une vie étroitement quotidienne. Aussi, quand il s'entretenait avec son père, ce ne pouvait être que de sujets insignifiants. Après un échange de paroles vagues et sans conséquences, la conversation languissait bientôt et les deux interlocuteurs se découvraient étrangers, n'ayant plus qu'à se séparer, l'amertume au cœur (32).

Estève ayant hérité de sa mère, menait une existence de viveur campagnard dans la plus belle propriété de Montreuil-aux-Lions, sur la grande route de la Ferté-sous-Jouarre à Château-Thierry. Son « château » existe encore, es haut du coteau de Montbertoin. Il domine le village.

C'est, en vérité, une maison de campagne à un étage, sans style, couverte en tuiles comme les autres habitations du pays. Sa façade donne sur des parterres et s'agrémente à gauche d'un vaste parc. La grille d'entrée, sévère et riche de tradition, n'a plus deux lions comme gardiens de pierre. Estève profitait là de l'existence dans un intérieur assez confortable dont quelques meubles, notamment un canapé, passeront plus tard à la mairie du lieu. Durant deux ans il fit un peu le commerce de vins en gros : c'est le seul travail qu'on puisse porter à son actif. Il avait un aide pour faire son jardin et vivait maritalement avec une bonne. La dernière en date, la « gouvernante » comme on disait dans le pays, lui donna une fille. Elle n'était point d'une fidélité à toute épreuve puisqu'elle fréquenta son futur du temps d'Estève et attendit la mort de celui-ci pour se marier, apportant à l'époux les biens que le père de sa progéniture lui avait légués. Elle était du reste, payée de retour, car si Estève n'avait rien de l'ardeur révolutionnaire du père, il n'était point sans ardeur physique. Sa situation de « plus haut contribuable du pays », sa prestance sous l'uniforme de lieutenant de pompiers, son allure de bon garçon sans fierté aucune, peut-être le regard magnétique hérité du père lui valaient des succès auprès du sexe. Et ce n'était point un spectacle banal que de voir le fils insouciant d'un des plus grands apôtres et martyrs de l'humanité, déambuler dans son parc avec un chacal qui le suivait comme un chien, et jouer du cor pour

appeler selon des airs ou des coups de langue convenus telle ou telle fille du pays (34).

Bien entendu, le père ignora tout cela. Ce qu'il voyait, ce qu'il constatait suffisaient néanmoins à l'édifier et il est évident que n'importe lequel de ses partisans, le moindre de ses disciples était plus près de lui qu'Estève, la chair de sa chair, le fruit de son amour unique avec Suzanne-Amélie. Quel crève-cœur épouvantable chez un père ! Par surcroît, est-ce qu'Estève ne s'avisait pas d'offrir à l'apôtre exceptionnel, avec le repos à Montreuil-aux-Lions, la vie replete et banale du vieillard finissant ses jours auprès de son fils unique ? En faisant cette proposition, Estève n'était c'est bien sûr, que l'instrument des rancunes de toute une branche de la famille, car une telle proposition sous-entendait le renoncement d'Auguste à la lutte politique. Quelle idée saugrenue ! Elle était bien digne d'un tels fils et l'on comprend que le père, outragé, jugé à la toise petite-bourgeoise, n'ait même pas songé à répondre (35).

Ce n'est pas tout. Il était dit qu'Auguste rendu aux siens boirait le calice presque jusqu'à la lie. A cette mère dont il pleurait la mort, qu'il eût pu, qu'il eût voulu serrer dans ses bras au sortir de tant d'épreuves, il avait de graves reproches à faire jusque dans la tombe. Elle était responsable de la perte irréparable de ses précieux papiers, de ses écrits soigneusement composés, de ses notes, toute l'œuvre remarquable élaborée en prison depuis le Mont Saint-Michel et qui ajouterait aujourd'hui, on n'en peut douter, un fleuron impérissable à la gloire de Blanqui. Soit crainte d'une visite policière, soit tardive inquiétude maternelle, soit — ce qui est possible — acte suprême d'autorité, Mme Blanqui mère, moribonde, eut assez d'ultime force de volonté et de persistante souveraineté, pour obtenir de Jérôme, de son lit de mort, sous ses yeux, l'autodafé des manuscrits d'Auguste (36).

Quand celui-ci apprit la destruction de ses chers papiers, quand il demanda des explications à Jérôme et qu'il sut, en détails, comment l'irréparable s'était accompli, ce fut comme s'il avait reçu un coup de poignard. Il passa la fin de la journée en proie à une douleur qui faisait peine à ses sœurs, se promenant de long en large le front dans les mains, répétant sans cesse : « Mes papiers ! mes papiers sont détruits ! » Ce coup du sort inattendu, ce choc brutal mettant aux prises au plus profond de lui-même son amour filial et son ressentiment d'auteur et de chef

(34) Visites à Montreuil-aux-Lions. Arch. communales. Témoignages de Noël Octave, né le 20 octobre 1841. — La fille naturelle d'Estève est morte dans la Brie vers 1930, mariée et mère de famille. Elle était de bonne réputation.

(35) GEFROY, p. 224.

(36) GEFROY, p. 225.

d'école frustré du produit sacré de ses méditations solitaires, il fallut bien le surmonter comme il avait fallu surmonter, jusque là, tant d'autres avanies.

Nouvelle cause de tristesse : la politique. Le triomphe de l'Empire paraissait complet. Le crime heureux et la police insolente ont refoulé les enthousiasmes d'autrefois et réduit au silence les quelques caractères échappés à la répression. Camille Pelletan évoquant plus tard d'un mot juste cette triste période de son enfance, dira qu'elle donnait « l'impression d'écrasement » (37). C'est bien ainsi que Blanqui sentait les choses. Le 1^{er} décembre 1859, encore tout éberlué, il écrit :

Paris m'a désolé ! Quelle apathie, quel affaissement, quelle métamorphose ! Avec mes idées de Révolution aussi ardentes que jadis, j'avais l'air d'un revenant de l'autre monde, d'un fantôme des temps passés. J'y ai passé quelques jours pleins de douleur et de colère. Mais je n'ai pas perdu pour cela l'espérance. Il faudra galvaniser ces cadavres s'ils ne veulent pas marcher vivants (38).

Maurice DOMMANGET.

(à suivre)

(37) Victor Hugo, *homme politique*, p. 280.

(38) Maurice DOMMANGET. *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, p. 2.